

LETTRE D'INFORMATION

CFF

Abonnements journaliers

Deux abonnements journaliers CFF sont à votre disposition sur réservation auprès du Secrétariat communal (021 909 58 22, ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30) au prix de CHF 40.- pour les habitants de la commune et CHF 45.- pour les habitants extérieurs. Les abonnements se paient en argent liquide et comptant.

Conseil Général

Le Conseil général aura lieu le jeudi 15.12.2011 à 20 heures à la Salle des Remparts de Rue.

Bicubic Romont

Le Bicubic à Romont présente de nombreux spectacles. La commune a deux abonnements à votre disposition.

En outre, vous pouvez louer le Bicubic pour vos manifestations, pensez-y.

Déchetteries fermées en 2012

Mercredi 1^{er} août
Mercredi 15 août
Samedi 8 décembre

Merci d'y penser...

PATINOIRE DE ROMONT

Vous pouvez obtenir gratuitement des billets d'entrée auprès du secrétariat communal ainsi que du contrôle de l'habitant.

Notre centenaire, Madame Blandine Robadey nous a quitté récemment. Sa famille remercie la population pour l'accueil réservé lors de son arrivée dans la ville de Rue il y a une vingtaine d'années.

Information «Cité de l'énergie»



La commission de l'énergie se réunit régulièrement afin d'établir le planning des actions à mettre en place ainsi que celles à projeter dans l'avenir. Rue a participé à la Journée du Soleil, couplée à la visite du bus Inobat lors du premier marché 2011.

Nous nous sommes rendus à la commune du Pâquier, commune «Cité de l'énergie» d'une taille équivalente à la nôtre, qui développe des projets intéressants en matière d'énergie. La discussion a porté sur la centrale de chauffage à distance et les économies d'énergie en matière d'éclairage.

La commune de Rue tiendra dorénavant une comptabilité énergétique des bâtiments grâce au logiciel Enercoach. La commission de l'énergie a pris les mesures de tous les bâtiments afin d'introduire les données dans le logiciel. Cette mesure se mettra progressivement en place et nous serons en mesure de publier les résultats fin 2012.

Informations sécurité routière

Le projet global va être examiné par la commission Valtraloc prochainement.

En cas d'accueil positif, il sera présenté lors du Conseil général du 15 décembre 2011.

ACTION SOCIALE

« Fribourg pour tous »

L'information et l'orientation sociales à portée de main

A quelles prestations sociales ai-je droit ? Qui consulter si j'ai des soucis financiers ?

Vers quels services me tourner si l'un de mes parents tombe malade ? Par qui faire garder mon enfant malade lorsque je dois aller travailler ? etc... Pour répondre aux nombreuses préoccupations qui peuvent apparaître au cours de l'existence, la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) a ouvert au Criblet 13 « Fribourg pour tous », une boutique d'information et d'orientation sociale.

Destiné à toute la population du canton, « Fribourg pour tous » garantit un accès simple et convivial à des informations sociales personnalisées, dans les deux langues du canton. Ce dispositif novateur est constitué d'un espace d'accueil en ville de Fribourg, complété par une ligne téléphonique et un site internet accessibles dans tout le canton. Opérationnel depuis le 1^{er} septembre dernier, « Fribourg pour tous » fonctionne de façon simple et conviviale. Les informations données sont gratuites et confidentielles.

FRIBOURG POUR TOUS

Information et orientation sociales

Rue du Criblet 13, Fribourg

Hotline 0848 246 246

(Lu-Ma-Je-Ve, 14 h 00 – 18 h 00)

Email : fribourgpourtous@fr.ch

Site internet : www.fribourgpourtous.ch

SITE DE RUE

Le site a été réactualisé, n'hésitez pas à l'utiliser pour tout renseignement utile.

L'HIVER APPROCHE

Nous vous remercions de penser à équiper votre véhicule (pneus neige et év.chaines) afin d'être en mesure de quitter votre domicile et le rallier en toute sécurité.

La commune fait son possible pour vous offrir les meilleures conditions possibles.

A VENDRE

Bois de feu (feuillu) long en grume

La commune propose plusieurs lots dans différentes forêts du territoire communal.

Prix : 45 francs le stère.

Nous vous remercions de vous annoncer auprès de l'administration communale, à Rue jusqu'au 15 décembre 2010.

EAU & EPURATION

Afin de réduire les frais administratifs, l'eau et l'épuration seront facturés une fois par an, au mois de novembre.

PARCAGE AUX ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE DE PROMASENS

Vous utilisez la salle polyvalente de Promasens dans le cadre de vos activités ?

Comme vous le savez peut-être, l'ancien local de la poste de Promasens a été transformé en classe enfantine.

L'utilisation de cette nouvelle classe enfantine nous a obligés à revoir les places de parking aux abords du bâtiment communal. Nous avons condamné les places de parking situées entre les arbres et le bâtiment afin de préserver la sécurité des enfants. L'installation définitive des poteaux s'effectuera début 2012.

Ils ne seront enlevés que lors des lotos.

Nous vous remercions de bien vouloir utiliser le parking situé à l'arrière de la salle. Ce parking fait partie des infrastructures à disposition et permet à chacun et chacune de parquer son véhicule en toute sécurité.

Persuadés que vous aurez à coeur de contribuer à la tranquillité des riverains, nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre aide pour diffuser ce message important.

DÉCHETTERIES – LAURENT LAVANCHY

Nouveaux engagements et nouvelle dynamique de la déchetterie de Promasens.

Après 10 années de service, Yvan Thévenaz a pris congé de son poste de gardien de la déchetterie de Promasens.

Dans un premier temps, nous tenons à remercier M. Thevenaz pour son assiduité, sa participation, son investissement et les précieux services qu'il nous a rendus au long de ces nombreuses années. Notre ancien collaborateur a été remplacé par Monsieur Bernard Héritier. Notre nouveau collaborateur gardien de la déchetterie de Promasens a pris ses fonctions au mois de mai 2011.

Nous avons profité des changements à la déchetterie de Promasens pour réaliser un sérieux coup de balai dans l'enceinte de tri. Une benne prévue pour récupérer le compost a été intégrée. Cette dernière est accessible en libre-service selon les horaires d'ouverture de la déchetterie. De nouveaux escaliers devraient être installés dans le courant de l'année 2012, ceci afin de sécuriser l'accès aux bennes.

Nous vous rappelons que le dépôt sauvage de compost et d'herbe parmi les branchages (disposés en dehors de l'enceinte de la déchetterie) n'est pas toléré. En effet, ne pas respecter les conditions d'élimination des différents déchets génère des frais de traitement supplémentaires à charge des citoyens.

Ouverture des déchetteries durant les jours fériés

Chaque année se pose la question des horaires d'ouverture des déchetteries durant les jours fériés. Il n'y aura pas d'ouverture des déchetteries les jours fériés, à savoir les **1^{er} janvier 2012, 15 août 2012 et 8 décembre 2012.**

Le bug de l'an 2000...10

Vous l'attendiez pour l'année 2000, vous l'avez eu avec 10 ans de retard. Effectivement, une majorité des utilisateurs de la déchetterie de Rue ont été priés de retourner leur facture annuelle d'élimination des déchets.

Cela est dû à une mauvaise manipulation du dispositif de pesée. Effectivement à chaque fin de semestre, nous effectuons un relevé des comptes des déchetteries. Vous aurez donc compris que lors de la relève semestrielle de juillet, figurent les pesées de janvier à juin. Lors de la relève de janvier figurent les pesées de juillet à décembre. En début d'année, vous recevez donc une facture qui cumule les deux relevés précédents.

A chaque relevé et pour chaque compte, les compteurs de pesées sont remis automatiquement à zéro par le dispositif électronique de la balance. Or, lors de la relève de juillet 2010, les compteurs n'ont pas été automatiquement réinitialisés à zéro. Lors de la relève semestrielle du 1^{er} janvier 2011, les compteurs indiquaient les pesées pour le premier semestre 2010 et pour le second semestre 2010, au lieu de n'indiquer que les pesées de juillet à décembre. Lors de notre facturation, nous avons comptabilisé les deux relevés au lieu de ne comptabiliser que la dernière. Dès lors, sur les factures que nous avons réclamées en retour figuraient un montant correspondant à deux fois le premier semestre 2010 et une fois le second semestre 2010.

Aujourd'hui, tout en vous priant de nous excuser pour cette erreur et afin d'éviter qu'un nouveau dysfonctionnement de ce type n'apparaisse, nous avons mis en place un système de double contrôle.

Commission temporaire DécheTri

Une nouvelle commission temporaire a vu le jour. Composée de Jo Aeby, Eric Bosson, Laurent Lavanchy, Antoinette Piccand et Roland Savary, elle a pour but d'analyser l'acquisition de compacteurs. De façon concomitante à l'étude il faudra analyser la situation géographique à proposer pour l'installation de ces dispositifs ; tout en estimant l'évolution future de nos villages (la collaboration avec la commune d'Auboranges s'est achevée au 31 décembre 2010) et les interactions avec les villages voisins (analyse de la possibilité d'utilisation commune d'un compacteur avec le village d'Ecublens).

Le règlement communal de gestion des déchets devra être modifié. Les premières rencontres ont déjà eu lieu. Les conclusions de l'étude seront probablement disponibles dans le courant de l'année 2012. L'avancée des travaux sera régulièrement évoquée dans les bulletins communaux.

Poubelles sauvages - nature et civilisation

Dernièrement en forêt, nous avons retrouvé deux fauteuils, un canapé et deux matelas. S'il est évident que ces abandons sauvages de déchets coûtent cher à la communauté, il est encore plus étonnant d'imaginer que les frais d'élimination initiaux de ces objets se seraient élevés à environ CHF. 30.- (soit 80 kilos de matériel).

Quelques jours plus tard, nous avons recueilli environ 40 kilos de déchets divers en forêt, du verre, de simples poubelles, du PET, du bois et des déchets inertes. La moitié de l'élimination de ces déchets aurait été « gratuite » pour l'ancien propriétaire ; l'autre moitié qui aurait dû être pesée aurait seulement coûté la somme d'environ CHF. 8.- Aussi, pour économiser quelques francs, des résidents préfèrent aller abandonner leurs poubelles en forêt.

Si un jour vous deviez être témoin de tels agissements, n'hésitez pas à dénoncer ceux qui ne respectent pas notre nature et qui souillent nos forêts pour économiser quelques francs, préférant laisser le reste de la communauté régler ces frais à leur place.

SERVICE SOCIAL - LAURENT LAVANCHY

A chaque nouvelle législature, ses nouveaux membres

La commission sociale, qui siège à Promasens est constituée de membres appartenant aux différentes communes de l'entente intercommunale. L'antenne sociale de la Glâne-Sud représente ainsi les communes d'Auboranges, de Chapelle, d'Ecublens, de Montet, de Rue, d'Ursy et de Vuarmarens. La convention intercommunale acceptée par nos communes de la Glâne-Sud indique que la commune pilote de l'Entente (Rue), ainsi que la commune qui a le plus de résidents (Ursy) disposent obligatoirement d'un représentant auprès de la commission sociale. Les autres membres de la commission sont élus lors de la séance de constitution.

Aussi, votre nouvelle commission sociale est à présent constituée par Jean Balmer (Ursy), Frédérique Flühmann (vice-présidente, Chapelle), Laurent Lavanchy (Rue), Aurore Nydegger (Vuarmarens) et Marie-Louise « Marilou » Sallin (présidente, Ursy). La commission sociale est épaulée par Chantal Charrière notre secrétaire comptable et Célia Chevalley notre assistante sociale.

Avant-projet de loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie

Nous ne vous apprendrons rien en vous rappelant que l'assurance maladie est une assurance obligatoire. L'Art. 3 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) nous signale que toute personne domiciliée en Suisse doit s'assurer pour les soins en cas de maladie, ou être assurée par son représentant légal, dans les trois mois qui suivent sa prise de domicile ou sa naissance en Suisse. Or, parfois, les aléas de la vie font qu'il devient difficile, voire impossible de faire face aux cotisations obligatoires. Dans ce cas, votre commune est informée de vos difficultés, cela afin d'agir pour éviter une suspension des prestations de l'assurance.

Jusqu'à présent, le Conseil communal pouvait agir en vous proposant de vous adresser à l'antenne sociale de la Glâne-Sud. L'antenne sociale avait la possibilité d'analyser votre situation financière et d'explorer la possibilité d'obtenir une réduction des primes.

Le 28 mai 2010, l'association des communes fri-bourgeoises a pris position concernant l'avant-projet de loi modifiant la loi fédérale sur l'assurance maladie. Aussi, nous ne savons pas encore si les communes auront encore l'opportunité d'intervenir en amont et de proposer des solutions personnalisées pour essayer de rayer l'ardoise des créances impayées des assurances maladies. Toutefois, nous avons décidé de réfléchir à l'opportunité de mettre en place des structures (cours, séminaires gratuits d'information sur la gestion des paiements) dans le but d'éviter à nos résidents de se retrouver dans une impasse financière.

Social et déchetteries, votre avis nous intéresse

Souvent, les habitants ont des idées concernant la gestion d'un dicastère que le Conseiller n'a pas. Parfois, certaines idées sont applicables. Les observations, les critiques constructives et les analyses de particuliers peuvent parfois contribuer à l'amélioration du fonctionnement d'un dicastère. Aussi, n'hésitez pas à donner votre avis ou émettre des constatations utiles à notre développement : laurent.lavanchy@bluewin.ch



RUE

Samedi 2 & dimanche 3 juin 2012
6^{ème} Edition de l'exposition

ArtForum Glâne

Exposition des artistes de la Glâne

Le comité de l'association ArtForum Glâne recherche encore des bénévoles afin de renforcer les différentes commissions mises sur pied dans le cadre du grand rendez-vous de 2012.
Intéressé(e) ? Contactez-vous sur le site
www.art-forum-glane.ch

Au coeur de la ville de Rue

La Commission *Culture et Développement* invite tous les habitants et toutes les habitantes de la commune, dès l'entrée au CO jusqu'à pas d'âge, à exposer une œuvre de leur création, dans le cadre de l'exposition ArtForum 2012, sur le thème « **Ma Commune et moi, émoi** »

Exprimez-vous aux côtés des artistes glânois :

- de la gouache aux pixels
- du bois au textile
- de la terre au métal

Utilisez votre imagination et votre sens artistique pour transmettre les émotions qui vous habitent, pour raconter votre lien avec ce territoire !

Règlement de participation, pistes de réflexion et idées de réalisation, sont disponibles dès le 1^{er} décembre 2011 aux bureaux communaux de Rue et Promasens, et sur le site internet d'Art Forum Glâne : www.art-forum-glane.ch

Conseil communal législature 2011-2016

**PICCAND Antoinette, Syndique
Administration**

Comité salle polyvalente Promasens
Comité Réseau Santé Glâne
Déléguée Région Glâne Veveyse
Déléguée suppléante ASGS
Commission de l'énergie

**HASSLER Louis, Vice-syndic
Routes et déneigement, Epuration
Eclairage public**

Délégué AGSO
Comité VOG
Délégué suppléant AVGG
Délégué Corporation triage forestier

BOSSON François, Finances, Eaux

Délégué AVGG
Délégué VOG
Délégué Région Glâne Veveyse
Membre comité AGSO
Délégué suppléant Réseau Santé Glâne

**DEMIERRE Serge, Service du feu, Forêts
Cimetières, Relations sociétés, Edilité**

Relations avec les sociétés locales
Délégué ASGS
Délégué AGSO
Comité CSPI
Comité Corporation triage forestier

**KAUFFMANN Brigitte, Culture
Bâtiments communaux, Sécurité**

Déléguée suppléante CO Glâne
Déléguée suppléante IAPEG
Déléguée salle polyvalente Promasens
Déléguée suppléante Région Glâne Veveyse
Commission de l'énergie

LAVANCHY Laurent, Déchetteries, Social

Commission sociale ASGS
Délégué Réseau Santé Glâne
Délégué IAPEG
Commission Tuteur officiel
Délégué CO Glâne
Commission de l'énergie

NARDIN Magali, Ecole

Commission scolaire
Déléguée CO Glâne
Déléguée Réseau Santé Glâne
Comité lapeg

Conseil général législature 2011-2016

Aeby Joseph, Rue, Barbey Nicole, Promasens
Bondallaz Jacques, Rue, Borcard Gérald, Rue
Bosson Daniel, Rue, Bosson Eric, Rue
Bosson Jean-Luc, Rue, Bovet Grégoire, Pro-
masens, Braillard Francis, Gillarens, Conus
Magalie, Rue, Cottet Stephan, Rue, De Andrea
Franco, Rue, Dorthe Denise, Gillarens, Fidelis
Bernard, Rue, Fontaine Nadine, Promasens
Freuler Erich, Rue, Galster Frédéric, Pro-
masens, Guillochon Céline, Promasens, Leuba
Yaël, Rue, Mouron Myriam, Blessens, Nikolic
Nicolas, Promasens, Oberson Philippe, Rue,
Périsset Sylvain, Gillarens, Perroud Jacques,
Rue, Pittet Benoît, Promasens, Pittet Olivier,
Gillarens, Savary Roland, Gillarens, Savio-Gol-
liard Aline, Rue, Seydoux Laurent, Gillarens
Surchat Armand, Blessens

Les participations aux commissions figurent sur le
site de la commune <http://www.rue.ch>

**Surveillance des bus
& devoirs surveillés**

Chers parents, grand-parents et citoyens,
la commission scolaire est à la recherche
d'une ou plusieurs personnes disponibles
pour :

- surveiller le ramassage scolaire à Pro-
masens, tous les jours, de 11h30 à 11h55
et de 15h40 à 16h05.
- superviser les devoirs surveillés à Pro-
masens, les lundis, mardis et jeudis, de
16h à 17h.

Ces activités sont rémunérées, 25.-/h

Toutes les personnes intéressées sont
priées de contacter : Mme Magali Nardin,
magali.nardin@bluewin.ch pour les sur-
veillance de bus et Mme Michèle Senn,
michele.senn@gmail.com pour les devoirs
surveillés.

Merci de votre aide, nous comptons sur
vous !